

DÉCLARATION DE PROTECTION DES DONNÉES

Règlement de protection des données (version : septembre 2021)

En vertu de l'art. 13 de la Constitution fédérale suisse et des dispositions de protection des données de la Confédération (loi sur la protection des données, LPD), toute personne a droit au respect de sa vie privée et le droit d'être protégée contre l'emploi abusif des données qui la concernent.

SIZ SA met un point d'honneur à protéger votre sphère privée et à garantir la sécurité de vos données conformément aux dispositions de protection des données en vigueur.

Veillez lire le présent règlement pour en savoir plus sur la manière dont nous traitons vos données dans le cadre des examens de SIZ et sur les droits qui sont les vôtres.

Votre personne de contact

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez demander des renseignements ou rectifier vos données, veuillez vous adresser à notre responsable de la protection des données, Mme Nicole Tanner, directrice suppléante (n.tanner@siz.ch).

Quelles données/informations traitons-nous ?

Il s'agit des données suivantes : nom, adresse e-mail, adresse postale, numéro de téléphone, numéro d'assurance sociale, date de naissance, résultats d'examens et notes.

Pourquoi collectons-nous ces informations ?

Nous utilisons les données collectées vous concernant pour les finalités suivantes :

- afin de communiquer avec vous ;
- afin d'établir des statistiques (vos données sont anonymisées de manière à ce qu'il ne soit pas possible de vous identifier) ;
- afin de pouvoir assigner les bons examens aux candidates et candidats le jour des examens (assignation d'examens) ;
- afin de pouvoir assigner les résultats aux participants ;
- afin de détecter et de prévenir les activités abusives.

Comment protégeons-nous vos données ?

Nous prenons des mesures de protection d'ordre physique, électronique et procédural afin de protéger vos données personnelles.

Lorsque vous créez un compte sur le site web de SIZ SA, vous devez définir un mot de passe pour protéger vos données de compte. Définissez un mot de passe fort et conservez-le en lieu sûr.

Vous pouvez à tout moment modifier votre mot de passe ou en demander un nouveau.

Qui a accès à vos données ?

Nous restreignons l'accès à vos données personnelles aux collaborateurs de SIZ SA ou aux personnes actives dans le système de milice de la commission d'examens, ainsi qu'aux établissements de formation qui en ont besoin. Tous ces acteurs sont, pour leur part, tenus de protéger vos données et d'en assurer la

confidentialité. Dans ce cadre, nous ne communiquons que les données indispensables à la finalité du traitement (en général, le nom et le prénom).

Combien de temps conservons-nous vos données ?

Nous conservons vos données personnelles tant que la finalité du traitement l'exige ou que la loi l'impose (10 ans maximum).

Quels sont vos droits en matière d'accès à vos données et de contrôle de ces dernières ?

Vous avez les droits suivants :

- [Droit d'accès](#)
- [Droit de consulter le registre des fichiers](#)
- [Droit de rectification](#)
- [Droit de blocage](#)
- [Droit à la destruction des données](#)

Vous trouverez une description détaillée des droits dans les articles suivants.

Droit d'accès

Vous pouvez nous demander de vous donner accès aux données personnelles vous concernant qui sont conservées et traitées.

Si c'est le cas, vous avez le droit de recevoir des informations sur :

- (1) toutes les données vous concernant conservées auprès de nous, y compris leur provenance ;
- (2) les finalités du traitement ;
- (3) les catégories de données personnelles traitées ;
- (4) les tiers autorisés à traiter les données ;
- (5) les destinataires ou les catégories de destinataires auxquels des données personnelles vous concernant ont été ou sont communiquées.

Le droit d'accès peut être restreint dans certaines circonstances, notamment si une loi au sens formel le prévoit, si les intérêts prépondérants d'un tiers ou un intérêt public prépondérant de la Confédération s'y opposent, ou si la communication des renseignements risque de compromettre une instruction pénale ou une autre procédure d'instruction.

Droit de consulter le registre des fichiers

Le registre des fichiers est un instrument librement accessible en ligne qui permet de connaître les noms et les descriptifs des fichiers qui contiennent des données concernant des personnes, pourvu que la déclaration du fichier en question soit obligatoire. L'on y trouve également les personnes à contacter pour exercer ses droits ou obtenir des renseignements.

Droit de rectification

Vous pouvez nous demander de rectifier et/ou de compléter les données personnelles vous concernant si elles sont incorrectes ou incomplètes.

Droit de blocage

Vous pouvez bloquer vos données, autrement dit nous en interdire le traitement. Ceci inclut la possibilité d'interdire la communication de vos données à des tiers.

Droit à la destruction des données

Vous pouvez nous demander de détruire les données vous concernant.